

CONDUCTEUR D'ENGIN D'EXPLOITATION « SERVICE COMMISSARIAT »



Secteur :

► **Transport et travail aérien**



Insertion professionnelle :



Affinité :

Le travail manuel

Le travail en équipe



Perspectives d'évolution :



Niveau d'étude conseillé :

Aucun pré-requis nécessaire

Le conducteur assure les opérations d'approvisionnement de l'avion en consommables et divers équipements à destination des passagers et de l'équipage dans le respect de la chaîne de sécurité et de sûreté.

Les missions



- ✓ Chargement et déchargement des prestations
- ✓ Conduite des engins sur la piste et en zone d'évolution contrôlée
- ✓ Communication avec l'équipage : transmission des informations, traitement et classement des fiches techniques, détection et signalement d'anomalies

Le lieu de travail



- ✓ la piste

Les qualités requises



- ✓ Sens de l'organisation
- ✓ Sens de la communication
- ✓ Rigueur et rapidité dans le travail
- ✓ Aptitude à travailler en équipe
- ✓ Respect des règles de sécurité, de limitation de vitesse et de sûreté

Les formations possibles



- ✓ Ce métier ne nécessite pas de diplôme, mais une formation professionnelle est souvent délivrée par l'entreprise
- ✓ Formation assurée en interne par la compagnie aérienne ou la société d'assistance en escale (règles de sûreté aéroportuaire, formations réglementaires, permis piste)
- ✓ L'exercice du métier peut nécessiter différents permis en fonction des engins / véhicules utilisés

Les possibilités d'évolution



- ✓ Le conducteur agent(e) peut évoluer vers des fonctions d'encadrement ou vers d'autres métiers selon la mobilité interne